

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000256

Séance du vendredi 4 mai 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1er Vice-Président (jusqu'au rapport 1.2.2) et de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président (à partir du rapport 11.1)

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne Aveney: Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 2.2) Besançon: Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET (à partir du rapport 2.2), Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 9.1), Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 11.1), Abdel GHEZALI, Martine JEANNIN, Michel JOSSE, Lucile LAMY, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER Beure: Philippe CHANEY Boussières: Bertrand ASTRIC, Michel POULET Busy: Philippe SIMONIN (à partir du rapport 2.2) Chalezeule: Raymond REYLE Champagney: Claude VOIDEY Chaucenne: Bernard VOUGNON Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT Deluz: Yves TARDIEU Ecole Valentin: André BAVEREL Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine: Jean JOURDAIN, Richard SALA (représenté par François LOPEZ) La Vèze: Philippe CHANAU Mamirolle: Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT Marchaux: Bernard BECOULET Mazerolles le Salin: Daniel PARIS Miserey Salines: Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon: Pierre CONTOZ Montferrand le Château: Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre: Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray: Jean-Pierre MARTIN Novillars: Raymonde BOURLON Osselle: Jacques MENIGOZ Pelousey: Annick CHARPY Pirey: Claude BARTHOD-MALAT, Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes: Albert DEPIERRE (à partir du rapport 2.5) Rancenay: Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Roland BARDEY (à partir du rapport 11.1), Michel SCHNAEBELE Routelle: Claude SIMONIN Saône: Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN Serre les Sapins: Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU Tallenay: Jean-Yves PRALON Thise: Jacques SIFFERLIN Thoraise: Jean-Paul MICHAUD Torpes: Denis JACQUIN Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaux les Prés: Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 11.1)

Etaient absents: Arguel: André AVIS Auxon-Dessous: Jacques THIEBAUT Auxon-Dessus: Michel BITTARD Avanne Aveney: Christian GAGNEPAIN Besançon: Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Sylvie JEANNIN, Loic LABORIE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Nicole WEINMAN Beure: Pierre JACQUET Braillans: Alain BLESSEMAILLE Chaleze: Josseline SEITZ Champoux: Norbert DUPREY Champvans les Moulins: Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc: Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX Chaudefontaine: Alain CUCHE Chemaudin: Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU Dannemarie sur Crête: Jean-Pierre PROST Ecole Valentin: Yves GUYEN Gennes: Gabriel JANNIN La Chevillotte: Jean PlQUARD Larnod: Martine BERGIER Le Gratteris: Nicole JANNIN Montfaucon: Jean-Marie VERNET Nancray: Daniel ROLET Noironte: Bernard MADOUX Novillars: Bernard BOURDAIS Pelousey: Jacques TERVEL Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE Thise: Claude BULLY Vaire le Petit: Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins: Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants: M. BITTARD, F. BRANGET, M. BULTOT, Y-M. DAHOUI, P. GUINCHARD, S. JEANNIN, B. MEDJALDI, P. JACQUET, J. SEITZ, Y. GUYEN, G. JANNIN, B. BOURDAIS

Mandataires: S. RUTKOWSKI, J. ROSSELOT, M-O. CRABBE-DIAWARA, B. FALCINELLA, J-L. FOUSSERET, D. POISSENOT, F. FELLMANN, Ph. CHANEY, J-C. CHEVAILLER, A. BAVEREL, P. CONTOZ, R. BOURLON

<u>Objet</u>: Projets d'actions culturelles dans le cadre du réseau de l'enseignement musical: partenariat Elektrophonie, Orchestre de Besançon Franche-Comté, Ze Gaf, Aspro-Impro, Les Enfants de l'Espoir, Jeunesse Musicale de France

Projets d'actions culturelles dans le cadre du réseau de l'enseignement musical : partenariat Elektrophonie, Orchestre de Besançon Franche-Comté, Ze Gaf, Aspro-Impro, Les Enfants de l'Espoir, Jeunesse Musicale de France

Rapporteur: Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Inscription budgétaire		
BP 2007 Imputation : 65-33	Montant BP 2007 :	10 210 €
	Montant de l'opération :	8 000 €
	Solde après cette opération	: 2 210 €

<u>Résumé</u>:

Dans le cadre de la compétence culturelle musicale du Grand Besançon et plus particulièrement, du réseau d'enseignement musical, il est proposé de soutenir, pour un montant de 8 000 €, 5 structures organisatrices d'actions culturelles musicales, en considérant qu'elles participent au réseau d'enseignement musical, à un accès à la musique pour tous et à la sensibilisation musicale en milieu scolaire.

I. Rappel des critères du réseau

L'objectif du Grand Besançon est de favoriser sur l'agglomération l'accès à la musique pour tous à travers un enseignement de qualité, d'inciter à une mutualisation et une mise en réseau des structures d'enseignement musical du territoire.

Cet objectif se décline en deux grands axes :

- la volonté de tendre vers un enseignement de qualité accessible à tous aux mêmes conditions à travers :
 - des enseignants qualifiés,
 - des pratiques collectives encouragées,
 - des cursus harmonisés entre le CNR et les écoles de musique (passerelles),
 - des tarifs harmonisés au profit des habitants du Grand Besançon;
- la recherche d'une complémentarité, d'une mutualisation, d'une mise en réseau renforcées entre les différentes structures d'enseignement grâce à :
 - des moyens matériels et humains mutualisés entre le CNR et les écoles de musique,
 - des enseignements complémentaires entre le CNR et les écoles de musiques,
 - une diffusion culturelle à l'échelle de l'agglomération commune aux écoles de musique et au CNR.

II. Demandes de manifestations dans le cadre du réseau

Certaines de ces actions posent la question de la diffusion et de la sensibilisation en milieu scolaire à travers cette diffusion. Dans ce cadre, leur inscription dans le réseau peut se faire par le biais de « l'accès à la musique pour tous » et par la mutualisation des moyens mis en oeuvre.

D'autres manifestations entrent dans le réseau par leur caractère « formation continue » favorisant un enseignement de qualité.

Demandeur: Association Elektrophonie

Objet : conférence-concert « Paysages Sonores »

Critère réseau : enseignement qualifié (formation continue)

Public : tout public, invitation aux élèves et professeurs des écoles et du CNR

Date: 4 avril 2007

Montant de la subvention proposée : 1 000 €

Demandeur : Orchestre de Besançon Franche-Comté

Objet: projet « Canteloube »

Critère réseau : mutualisation, accès à la musique pour tous Public : élèves du Grand Besançon (200 chanteurs + spectateurs)

Date : travail de septembre 2006 à mai 2007, concert en mai 2007

Montant proposé: 4 000 € (sous forme de prestation de service aux transporteurs des écoles pour les

enfants chanteurs et spectateurs)

Demandeur: Association Ze GAF

Objet: masterclasse

Critère réseau : pratique collective et mutualisation

Public : élèves des écoles de musique de l'agglomération et CNR (48 élèves au total)

Date: courant 2007

Montant de la subvention proposée : | 250 €

Demandeur: Association Aspro-Impro

Objet : festival de jazz

Critère réseau : complément d'enseignement musical, mutualisation Public : élèves des écoles de musique de l'agglomération et du CNR

Date: juin 2007

Montant de la subvention proposée : achat de places pour 750 €

Demandeur : Association Les Enfants de l'Espoir

Objet : création d'un opéra et représentation à Micropolis ou au Kursaal à l'occasion du 25ème anniversaire

d'existence de l'association

Critère réseau : complément d'enseignement musical, mutualisation

Public : scolaire et écoles de musique du Grand Besançon Date : création courant 2007, représentation décembre 2007

Montant de la subvention proposée : achat de places pour 1 000 €

A noter que la commission a émis un avis favorable au soutien sous forme d'aide indirecte à la communication pour l'association Jeunesse Musicale de France (JMF) pour leur programmation annuelle scolaire.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution de ces subventions dans le cadre du réseau d'enseignement musical pour un montant total de 8 000 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ
Reçu le

1 6 MAI 2007

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 98
Contre: 0
Abstention: 0

Délibération du vendredi 4 mai 2007 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Projets d'actions culturelles dans le cadre du réseau de l'enseignement musical : partenariat Elektr20070516

20070516